

RAPPEL DE PRODUIT

PATE CROUTE DE VOLAILLE FORESTIER AFFRAIS

Alimentation / Viandes

PATE CROUTE DE VOLAILLE FORESTIER

Marque : **AFFRAIS**

Modèle ou référence : **74851 - Pâté croute de volaille forestier X4 TRANCHES 78088 - Pâté croute de volaille forestier X2 TRANCHES**

- **Lot 064/9003 Date limite de consommation 04/04/2025**

Date de commercialisation : 06/03/2025

Date de fin de commercialisation : 07/03/2025

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 42 305 003CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : **MANGEONS FRAIS ,LES HALLES
BLACHERE**



Publication du : 08/03/2025

Motif du rappel : **Suspicion de présence de *Listéria monocytogenes***

Risques encourus : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose).

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Modalités de compensation : **Echange.**

Date de fin de la procédure de rappel : 12/04/2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

